

Pôle communication
24.65.42

Mercredi 8 mars 2023

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 8 mars 2023, a adopté **18** arrêtés, examiné **42** dossiers d'étrangers et émis **trois** avis.

Arrêtés du gouvernement

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2017-1217/GNC du 30 mai 2017 relatif aux mesures de surveillance et de lutte contre la bactérie *Ralstonia solanacearum* phylotype IIB-1. L'arrêté de 2017 prévoyait notamment une mise en quarantaine de deux ans des parcelles contaminées avant d'autoriser leur exploitation. Les parcelles listées ayant respecté la période de quarantaine, elles peuvent être replantées.

D'autres précisions ont également été apportées concernant les mesures de surveillance et de lutte contre cette bactérie, introduite en mai 2015. De plus, la fréquence des inspections de semences importées a été modifiée, tout comme les mesures de biosécurité préventives en cas de suspicion de contamination.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a abrogé l'agrément de la SARL MATH au régime fiscal des ventes aux voyageurs internationaux de marchandises destinées à l'exportation pour le point de vente « ISLAND DUTY FREE ».

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a décidé le transfert en gestion d'une parcelle du domaine public maritime de la Nouvelle-Calédonie au profit de la commune de Nouméa. Afin d'aboutir à une cohérence foncière, la Nouvelle-Calédonie a transféré la gestion d'une parcelle de terrain dépendant du domaine public maritime de la Nouvelle-Calédonie, situé à la baie de l'Orphelinat, au profit de la commune de Nouméa.

Outre le maintien des infrastructures présentes, la commune peut ainsi poursuivre l'aménagement de la piste cyclable afin de relier la baie des Citrons au centre-ville en mode doux.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'extraction de matériaux de graves sur une parcelle du domaine privé de la Nouvelle-Calédonie.

Dans le cadre des travaux routiers et de l'entretien de son domaine public routier, la commune de Pouembout est autorisée, pour une durée de cinq ans, à extraire des matériaux de graves latéritiques sur un terrain appartenant au domaine privé de la Nouvelle-Calédonie, situé au lieu-dit « Pindaï », à Pouembout.

Au visa de Gilbert Tyuienon et de Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé une vente aux enchères publiques de véhicules abandonnés en fourrière.

À l'expiration d'un délai de trente jours à compter de la mise en demeure faite au propriétaire de retirer son véhicule laissé en fourrière, ce dernier est déclaré abandonné, selon les dispositions du code de la route applicable en Nouvelle-Calédonie. La liste des véhicules réputés abandonnés est arrêtée conjointement par le service du domaine de la direction des Services fiscaux (DSF) et par les agents de la fourrière. Considérant les effets néfastes de la destruction systématique de ces biens sur l'environnement, il est décidé de les vendre, en l'état, aux enchères publiques. Cette vente sera confiée au commissaire-priseur pour assurer une procédure en toute transparence, avec publicité et mise en concurrence.

Le produit de la vente des véhicules est tenu à la disposition du propriétaire ou de ses ayants droits pendant un délai de deux ans. Ce dernier pourra ainsi le solliciter sous déduction des frais d'enlèvement, de garde et de vente qui resteront à sa charge. À l'issue de ce délai, le produit sera reversé au service de la recette de la DSF.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé la cession à titre gratuit d'un véhicule au profit de la commune de Païta.

Cette voiture servira comme support pédagogique pour les besoins de la direction des Services d'incendie et de secours (DSIS) de la commune de Païta dans le cadre de la formation de « sauvetage en eaux vives », dispensée depuis 2018.

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement, avec le contreseing de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement et de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a confié, pour une durée d'un an, une délégation de pouvoirs au président du gouvernement Louis Mapou pour lui permettre de prendre certains actes relevant de la direction de la Jeunesse et des sports (DJS).

Afin de réduire les délais de traitement administratif des demandes des organisateurs de manifestations sportives issus du monde associatif et du secteur privé, le président du gouvernement est habilité à prendre les arrêtés relatifs aux autorisations de manifestations sportives terrestres et aux homologations de circuits de véhicules à moteur.

Cette délégation de pouvoirs lui permet également de prendre des arrêtés relatifs à l'attribution des aides financières aux sportifs classés sur les listes ministérielles, ainsi que

des arrêtés relatifs à la liste des disciplines sportives d'excellence, à la liste des sportifs et officiels techniques d'excellence et à l'attribution du label « Case numérique » aux organismes et espaces numériques.

De plus, le président du gouvernement peut interdire temporairement ou définitivement, par voie d'arrêté, l'encadrement et l'organisation de centres de vacances et de loisirs ou tout autre accueil ou séjour collectif de mineurs. Il est également habilité à interdire temporairement ou définitivement l'exercice de la profession d'éducateur physique ou sportif.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert des concours externes pour le recrutement, dans le corps des techniciens 2^e grade, de techniciens supérieurs de la météorologie du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie.

Deux postes sont ouverts, à compter du 26 avril 2023 pour le premier concours externe et à compter du 27 avril 2023 pour le second concours externe.

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé les modifications statutaires de la « Fondation d'Entreprise Vale Nouvelle-Calédonie pour le développement du Grand Sud ». Le siège social ainsi que la dénomination de la fondation sont modifiés. Le nom « Fondation d'Entreprise Vale Nouvelle-Calédonie pour le développement du Grand Sud » est désormais remplacé par « Fondation d'entreprise Xère Prony Resources New Caledonia ».

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé le prix et les modalités de cession de parts sociales au sein de la société civile professionnelle (SCP) « Office notarial Jacqueline Calvet-Lèques, Dominique Baudet, Olivier Dessoutter, Charles Calvet et Muriel Baudet ».

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a pris en charge l'hébergement des six correspondants nationaux invités dans le cadre de la 7^e réunion du Réseau des structures et institutions nationales de la Francophonie en Asie-Pacifique (RESIFAP) qui s'est tenue du au 18 septembre 2022.

Arrêtés de nomination

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Lucie Gohé en qualité de cheffe du service des affaires foncières et coutumières de la direction de la Gestion et de la réglementation des affaires coutumières de la Nouvelle-Calédonie (DGRAC).

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Anne-Marie Gobillot en qualité d'adjointe à la cheffe du service de l'affectation, de l'information et de l'orientation à la direction générale des Enseignements – vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Sabrina Argiriou en qualité de cheffe du service de la sécurité et de la circulation routière de la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT) de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a prolongé les fonctions de Sémi Taofifenua en qualité de directeur de l'Institut de formation à l'administration publique (IFAP), pour une durée de trois mois, dans l'attente de la finalisation de la procédure de recrutement sur ce poste.

Arrêtés de désignation

Au visa d'Adolphe Digoué, de Christopher Gygès et de Jérémie Katidjo Monnier, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié la désignation des représentants de la Nouvelle-Calédonie dans divers secteurs.

Augustin Calendreau est remplacé par Alizée Bonnet en qualité de suppléante de Christopher Gygès au conseil d'administration de l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE). Boris Ajapunhya le remplace également en qualité de représentant du gouvernement au sein de la commission locale des hydrocarbures.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2021-2135/GNC du 1^{er} décembre 2021 portant nomination des représentants des organisations professionnelles et syndicales et des associations de protection de l'environnement au conseil consultatif des mines (CCM).

Pour les représentants de l'industrie métallurgique, Nathalie Bakhache remplace Guillaume Verschaeve en qualité de titulaire et Neil Meadows remplace Kristian Straub en qualité de suppléant pour la durée du mandat restant à courir.

Pour les représentants des salariés des secteurs minier et métallurgique, Michel Laigle remplace Jean-Claude Watanabe en tant que titulaire et Vianey Saliga est désigné en tant que suppléant en remplacement de Pierre Tuiteala pour la durée du mandat restant à courir.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2019-1723/GNC du 6 août 2019 relatif aux désignations dans les secteurs du transport, des infrastructures publiques, de la prévention routière et des problématiques minières.

Nathalie Bakhache, qui représente les professionnels de l'industrie minière et métallurgique en Nouvelle-Calédonie, remplace Jeanne Setiano-De Basoche en qualité de titulaire au sein du conseil d'administration du Fonds Nickel.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis favorable sur **13** demandes de titre de séjour, dont 4 au titre de la vie privée et familiale. Il a accordé **19** autorisations de travail et **dix** renouvellements d'autorisation de travail.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur la nomination de Christophe Bruni-Yahia en qualité de chef du service de la sécurité de l'aviation civile de la direction de l'Aviation civile (DAC) en Nouvelle-Calédonie.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur le projet de transfert en gestion par la province Sud à la commune de Boulouparis, d'une dépendance du domaine public maritime pour la réalisation d'un sentier pédestre et botanique.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur le projet d'arrêté portant désignation des représentants des électeurs au sein des commissions administratives chargées de la révision de la liste électorale spéciale à l'élection des membres du Congrès et des assemblées de province et du tableau annexe des électeurs non admis à participer au scrutin.

* *
*

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.